vbb abems
Verband Berner
Pflege- & Betreuungszentren
Association Bernoise
des établissements médico-sociaux

Weihergasse 7a | 3005 Bern
Fon 031 808 70 70 | Fax 031 808 70 75
info@vbb-abems.ch | www.vbb-abems.ch

Procès-verbal de la 12e Assemblée ordinaire des membres
du 30 août 2017, 14.00 h au centre de congrès Allresto, Effingerstrasse 20, Berne

---

Membres du comité présents:
C. Imboden, J.-P. Beuret, D. Bucher, E. Flückiger, D. Hannich, A. Ravizza, D. Stäheli, T. Stettler,

Le président, M. C. Imboden, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il constate :

- que les membres ont été convoqués dans les délais et qu'ils ont reçu la documentation
- que les membres n'ont fait parvenir aucune demande
- que l'Assemblée atteint le quorum lui permettant de prendre des décisions, indépendamment du nombre de personnes présentes
- que les décisions sont prises à la majorité simple, sauf en cas de modifications des statuts
- qu'une affaire requérant une majorité absolue figure à l'ordre du jour (modification des statuts)

Votations: les EMS disposent d'une voix par place pour les résidentes et résidents classés, resp. d'une ½ voix par lit pour les résidentes et résidents non classés. Seuls les membres actifs (EMS) ont le droit de voter.

Mesdames Esther Flückiger et Anna Ravizza ont été élues à l'unanimité comme scrutatrices.

1. Rapport annuel 2016 vbb|abems
Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes annuels 2016 vbb|abems et rapport de l'organe de contrôle
Ces comptes de l'association ont été bouclés avec un bénéfice de CHF 163'518.--. Le président fait procéder au vote: Les comptes annuels 2016 sont approuvés à l'unanimité.

3. Décharge du comité
Décharge est donnée à l'unanimité aux membres du comité.

4. Fixation des cotisations de membre vbb|abems pour l'année 2018
Demandes du comité:
Membres actifs (selon art. 5, ch. a des statuts)
Fr. 35.- par lit selon liste des EMS
Fr. 17.50 par lit pour résidence avec prestations/encadrement

Membres passifs (selon art. 5, ch. b des statuts)
Personnes juridiques Fr. 170.- par an

Les cotisations de membre sont acceptées à l'unanimité.

Pour information: Les cotisations de membre 2018 de CURAVIVA Suisse restent inchangées.

5. Elections

Sont nommés pour l'élection de la commission consultative pour une période de trois ans jusqu'à l'assemblée des membres 2020:

- Peter Gerber, Wohn- und Pflegeheim Frienisberg
- Pierre Steiner, Alters- und Pflegeheim Kühlewil
- Markus Wälti, Landblick AG, Alters- und Pflegeheim Grosshöchstetten/Beitenwil

Les trois nouveaux membres de la commission consultative sont élus à l'unanimité pour une période de 3 ans.

Election de *l'organe de révision*
Proposition: VISTA Treuhand & Revisionen AG, Leo Ruffiner, Berne
VISTA Treuhand & Revisionen AG est réélue à l'unanimité comme organe de révision.

6. Modification des statuts

Pour une mise en vigueur définitive de l'exonération fiscale de notre association, l'art. 29 « fortune » doit être modifié comme suit:
« En cas de dissolution, la fortune restante après règlement de tous les contentieux sera attribuée à une autre institution, dont le siège est en Suisse, exonérée d'impôts et à vocation identique ou similaire. »La décision est prise par l'assemblée des membres.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

7. Remise du prix « Entreprise formatrice ASSC pour l'année 2017 »

La remise du prix « Entreprise formatrice ASSC de l'année » a lieu pour la 5e fois. Dans le canton de Berne, 232 EMS forment des apprentis. Le prix « Entreprise formatrice ASSC de l'année » est attribué pour une bonne qualité dans la formation et vise à inciter les EMS d'établir de bons concepts de formation. Ce prix est décerné pour la dernière fois.

Cette année, le jury a rendu visite aux EMS suivants : la fondation Alpbach à Meiringen, le ElfenauPark à Berne et l'EMS St Niklaus à Koppigen.

Le jury a porté ses éloges sur les trois établissements quant à la qualité de formation. Gagnant du prix 2017 est la fondation Alpbach. Le président, C. Imboden, remet le chèque de CHF 10'000.- à la responsable de la formation professionnelle, Madame Liselotte Arnheiter.

8. Allocution de l'oratrice invitée, Madame Astrid Wüthrich, OPAH, canton de Berne

Rétrospectives des 152 jours en fonction et perspectives des défis futurs pour les EMS.

9. Allocution de l'orateur invité, Monsieur Daniel Höchli, CURAVIVA Suisse

Monsieur Höchli a abordé le développement et les points forts de l'organisation faîtière, le travail politique et les priorités dans le domaine spécialisé personnes âgées 2017.

10. Actualités du secrétariat général commentées par Peter Keller

Peter Keller informe au sujet des nouvelles prescriptions applicables à l'autorisation d'exploiter un EMS, du nouveau prix pour innovations au sein des EMS, du plan de postes 2018 et du programme d'allégement du Grand Conseil 2018.

11. Divers

Le président remercie les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat général et de la formation continue pour la mise en œuvre compétente de leurs tâches au courant de l'année, ainsi que les diverses commissions et les scrutatrices. Il convie les personnes présentes à l'apéro.

Berne, 26 septembre 2017